

MUNICIPALITÉ DE SAINT-APOLLINAIRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE
PROVINCE DE QUÉBEC

Aux citoyens de la municipalité de Saint-Apollinaire

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 590-2007 ET SES AMENDEMENTS AFIN D'AGRANDIR LA ZONE 183R À MÊME LA ZONE 183. LA ZONE 183.1R ET MODIFIER LES ARTICLES 4.5.6 ET 4.5.7 SUR L'APPLICATION DE LA MARGE DE REcul AVANT MINIMALE POUR UN BÂTIMENT PRINCIPAL PROJETÉ

Lors d'une séance ordinaire tenue le 2 mars 2026, le conseil a adopté le Premier projet de règlement suivant :

No 1034-2026 intitulé « *Règlement modifiant le Règlement de zonage no 590-2007 et ses amendements afin d'agrandir la zone 183R à même la zone 183.1R et modifier les articles 4.5.6 et 4.5.7 sur l'application de la marge de recul avant minimale pour un bâtiment principal projeté* ».

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **25 mars 2026**, à **16 h**, à la salle du conseil municipal Benoit Côté, située au 94, rue Principale. L'objet de cette assemblée est d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption.

Le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et est soumis à l'approbation des personnes habiles à voter. Il est disponible sur le site web de la Municipalité ou peut être consulté au bureau municipal, 11, rue Industrielle, pendant les heures d'ouverture du bureau, du lundi au vendredi.

Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement seront entendus à cette consultation.

Donné à Saint-Apollinaire le 13 mars 2026.



Stéphanie Gaudreau
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Stéphanie Gaudreau, greffière secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, soit au bureau municipal et sur le site Web de la Municipalité.

Donné à Saint-Apollinaire le 13 mars 2026.



Stéphanie Gaudreau
Directrice générale et greffière-trésorière